

Compte-Rendu de la Réunion Publique d'information sur le projet d'une Epicerie associative sur notre village 31 mai 2023

Présents :

pour Bouge ton Coq : Margot Alquier

pour le Département : Jacques Rigaud

pour la Mairie : Clément Théry, Nathalie Galien, Bernard Soulier et Nelly Cabanes

pour les habitants : Ion Nanciu, Marc Moczulski, Marie-Jo Soulier, Catherine Théry, Bernard et Geneviève Vinel, Ariane Gallice, Jean-Marie Durand, Janine Pons, Françoise Pont, Danièle Hilsdorff et Valérie Bourrier

Présentation de « Bouge ton Coq » :

Margot Alquier a présenté l'association Bouge ton Coq, son histoire et ses objectifs. Lancé en janvier 2020, Bouge ton coQ! est un mouvement citoyen qui conçoit, finance et met en oeuvre de grandes opérations pour essaimer et passer à l'échelle des solutions d'intérêt général, innovantes, au service des citoyens de nos campagnes, comme par exemple actuellement pour recréer des épiceries dans les villages (déjà une centaine ouvertes).

Toutes les infos sur <https://www.bougetoncoq.fr/>

Résultats de l'enquête

En voici les principaux éléments :

- **27 réponses** utilisables
- parmi lesquels **74% de résidents permanents** et les résidents secondaires qui ont répondu sont souvent présents, pour certains ou pour tous leurs congés
- 81% des répondants donnent **priorité aux produits locaux** pour leurs achats
- 89% des répondants seraient **favorables à l'ouverture d'un point de vente et/ou de retrait de commandes de produits locaux sur la commune**, avec une attente plus forte pour les fruits, les légumes et les produits laitiers
- 48% des répondants deviendraient **clients réguliers** de ce service, et 41% clients occasionnels
- les premiers avantages reconnus à ce service seraient d'abord de **favoriser les producteurs locaux** et aussi de participer à un **nouveau lieu de vie** sur la commune
- 63% des répondants feraient confiance à une des associations existantes pour gérer ce service, le Foyer Rural et Les Ficelles ont été citées à égalité
- si une nouvelle association est créée pour gérer ce service, seulement 15% des répondants se disent prêts à en intégrer le conseil d'administration
- 54% des répondants sont prêts à **donner de leur temps** pour ce service, entre 1h et 2h par mois pour la plupart

En conclusion, l'idée d'une épicerie associative centrée sur des commandes de produits locaux semble intéresser les répondants mais les détails de sa mise en oeuvre sont bien sûr à réfléchir

Projection film

Pour mieux comprendre le concept des épiceries associatives telles qu'imaginées par Bouge ton Coq, un petit film a été projeté : <https://www.youtube.com/watch?v=siLq57LWemY>

Il présente également l'outil de gestion de ces épiceries : le logiciel mis au point par l'association Mon Epi (présentée sur <https://www.monepi.fr/>). Le logiciel est gratuit pour les épiceries associatives du dispositif et bénéficie d'une « hot line » également gratuite.

Discussion

Voici les principaux points évoqués lors de la discussion qui a suivi ces introductions :

- **Que deviennent les commerçants ambulants ?** Chacun est très attaché à ces professionnels qui maintiennent un service indispensable sur la commune. Il a été convenu que le projet devrait se faire en complémentarité de leur activité, il faudra donc les rencontrer rapidement
- **Quel local pour cette épicerie associative ?** La mairie est prête à accueillir ce nouveau service dans la Médiathèque / Tiers Lieu, dans le cadre d'une convention avec l'association gestionnaire. Il faudra réfléchir à l'aménagement pour coordonner avec les différentes activités de l'équipement. Et il est entendu que l'animatrice de la Médiathèque / Tiers Lieu ne sera pas « l'épicière ».

- **Quels produits ? Quels producteurs ?** L'accent est mis sur l'attachement aux producteurs locaux donc dans un premier temps au moins, l'épicerie associative ne proposerait pas de produits qui ne proviendraient pas des paysans ou des artisans locaux
- **Comment gérer les produits frais ?** Si l'on s'en tient à du retrait de commandes sur un créneau horaire bien défini (par exemple 1 fois par semaine), une petite armoire réfrigérée suffira à garder les produits en attendant leur destinataire : pas de stock de produits frais, pas de perte.
- **Quelle place pour du stock ?** A priori, Si l'on s'en tient à du retrait de commandes sur un créneau horaire bien défini (par exemple 1 fois par semaine), tout ce qui rentre dans l'épicerie en ressort aussitôt. Donc pas de stock, rien ne se périmé, pas de perte, pas besoin de place de stockage. On peut toutefois réfléchir à un petit stock de dépannage.
- **Quelle structure gère l'épicerie ?** Dans le dispositif Bouge Ton Coq, c'est une association qui est gestionnaire : à définir ou créer. Il reste donc à consulter les associations existantes sur leur éventuel désir de prendre ce service à charge, et le cas échéant à monter une nouvelle association. Dans le dispositif Bouge Ton Coq les « clients » sont les adhérents et ce sont eux qui assurent bénévolement la gestion et les différents tâches qu'elle implique. Avec le logiciel Mon Epi, il n'y a pas d'échange d'argent ni de tenue d'une caisse, chaque adhérent doit créditer en avance son compte. Il faudra mettre au point la procédure pour les personnes n'ayant pas accès à internet pour les virements.
- **Avec quels moyens démarrer ?** Outre la mise à disposition du local par la mairie et du logiciel de gestion par Mon Epi, l'association gestionnaire recevra pour couvrir les frais d'équipement de démarrage (vitrine réfrigérée, ordinateur, petit mobilier...) une subvention de 1100€ par Bouge Ton Coq
- **Comment s'engager ?** En devenant adhérent de l'association et en assurant l'une ou l'autre des tâches. Bouge ton Coq estime à 1 ou 2h par mois la durée moyenne de cet engagement qui peut prendre diverses formes : aller chercher des produits, vérifier les comptes, recevoir les commandes et les adhérents qui viennent les chercher... Tout se discute et s'adapte selon les besoins et les disponibilités des uns et des autres. Chacun devrait pouvoir trouver sa place.

Conclusion

Les réponses au questionnaire et la qualité de la discussion montrent qu'il y a un intérêt pour un projet d'épicerie associative distribuant des produits locaux sur notre commune. La mairie a initié la réflexion et continuera d'accompagner les habitants. C'est maintenant aux intéressés de prendre la suite. Bouge ton Coq a envoyé «**Le guide après la Réunion Publique**» qui détaille toute la suite de la procédure jusqu'à l'ouverture (consultable en version papier à la mairie).